L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 29 DECEMBRE 1888.

PETITES ANNONCES.

PERDUS ou égarés—Deux billets à ordre tirés par Aurelie Couder à son propre ordre chacun pour la somme de $750, datés du 7 septembre 1886 et portant huit pourcents d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement. Ces dits billets portent la clause *Ne Varietur* pour les identifier avec l'acte de vente et d'hypothèque passé pardevant J. R. Légier, notaire en cette ville, le 7 septembre 1886. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui les apportera à Jas. P. Guinault, encanteur.
20dée—29 déc 29

DEMANDES.

ON demande—Une cuisinière blanche, Française, pour une petite famille; doit fournir des recommandations. S'adresser No 314 rue St. Charles, coin Clio. 27déc—3f

A LOUER.

A LOUER—Une maison basse ayant quatre appartements, deux cabinets et une galerie, ou une haute ayant quatre chambres, grande cour, water works, gaz et les installations. La maison est située rue des Ursulines entre Bourgogne et Remparts. No 140. S'adresser sur lieux.
25déc—

A VENDRE.

GROCERIE et buvette, faisant de bonnes affaires au comptant. Vente pour cause de décès. S'adresser coin Ste-Anne et Remparts.
26 déc—1 sem

A VENDRE—A l'amiable, le Café 231 rue Royale, pour cause de départ. S'adresser sur les lieux. 25déc—7f

A VENDRE—Pour cause de santé ce célèbre restaurant faisant de bonnes affaires et bien situé No 40 rue Dauphine. S'adresser sur les lieux ou au No 130 rue Royale, chez M. Forget. 12déc—1m

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de la District pour la paroisse d'Orléans—Mardi, le 4me jour de décembre 1888. Présent, l'Honorable Albert Voorhies, juge. No 29,391—Sur motion de W. Hundley, avocat de la plaignante, et sur preuve tout de preuve justifiant la demande de la plaignante—

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré contre le défendeur le 27 novembre 1888 soit maintenant confirmé et fait final et que conformément à ce jugement en faveur de la plaignante, Mme Paul Hoyle, contre le défendeur, William D. Hoyle, soit mari, décrétant la dissolution de la communauté existant entre eux et séparation de biens, et tous les frais à la charge du défendeur.

(Signé) A. LESSEPS,
28déc—29janl8 fév18 18 pièce tr 18f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jean M. G Parker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 25 746—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à avoir à déclarer dans les dits jours qu'ils ont en leur possession des raisons de non cause pour le compte provisoire présenté par Mme Marie Louise Parker, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
28déc—28 janv 7 Greffier.

Succession de Camille Aquiton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 24 426—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à avoir à déclarer dans les dits jours qu'ils ont en leur possession des raisons de non cause pour le compte final présenté par Mme Mélanie Aquiton, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier
23déc—23 26—1janv

Succession de Catherine Burrage, veuve de Job Bennett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 25 221—Division D.—Attendu que Joseph Bennett présente une pétition à la Cour à ce effet de obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Burrage, veuve de Job Bennett, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déclarer dans les dits jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
E. A. LUMINAIS
21déc—21 26 30 Greffier

Succession de Mme E. P. Macias.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 1 759—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à avoir à déclarer dans les dits jours qu'ils ont en leur possession des raisons de non cause pour le compte final présenté par Mme Marie Louise Macias, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour
E. A. LUMINAIS Greffier
20déc—29 25 29

Succession de Mary Becker veuve décédée de H. Brumerling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 25 001—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à avoir à déclarer dans les dits jours qu'ils ont en leur possession des raisons de non cause pour le compte final présenté par Joseph Rieger, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
E. A. LUMINAIS
20déc—29 25 29 Greffier

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de la District pour la paroisse d'Orléans—John Bruns & Son vs Ed. Bruns—No 25 690—Ordre de Cour. Vu la requête des heres du défunt John Bruns & Son, John Bruns et John H. Bruns, en leur qualité et comme membres de la dite succession, est acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et l'inventaire et description de leurs créanciers soit commencé immédiatement Ferdinand Kirchner, notaire, le 11 janvier 1889, à 10 heures A. M., pour procéder au but de délibérer sur la demande de plusieurs pour obtenir un sursis de leurs dettes ou d'obtenir une remise partielle de leurs obligations ou d'entrer en conciliation par pétitionnaires ainsi disant, qu'ils ont les moyens et toute autre aide financière, et que les intervalles toutes les jours non compris, soient et les bureaux de la Cour soient suspendus et que W. H. Hunt soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 4 décembre 1888.
(Signé) THOS C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Deputé Greffier
6déc—3 an 9 jan.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

J. B. Camors & Cie., vs Gothlieb Konger.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. No 15 566—Division E. D'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Prescott, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je vendrai à la vente à l'encan, devant la porte de l'entrepôt No 152 rue Lafayette, entre Carondelet et Camondelet le 11 janvier 1889, à 11 heures du midi, de la propriété saisie, décrite ci-après, savoir:

Un wagon à ressort un tonneau de bière, trois barils de farine, quelques bouteilles de vinaigre, une lampe.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
M. DAERNEITH,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
22déc—27—janv 2

Frank Cirosli contre M. et Mme Levi.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. No 11 717—Division E. D'un writ de fieri facias à moi adressé par Hon. Chas. H. Lavillebleuve, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus nommée, je vendrai à l'encan devant la porte de l'Etude de Jules Gitrot, notaire, 26 rue Royale, entre Conti et St Louis dans la Nouvelle Orléans, le SAMEDI, 29me jour de décembre 1888, à 11 heures a. m., la propriété décrite ci-après, savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré au mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
19déc—18 26 30

Succession de John Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 1 759—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dits jours qu'ils ont en leur possession des raisons de non cause pour le compte provisoire présenté par Mme Caroline Henderson, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier
23déc—23 26—1janv

Succession de Catherine Burrage, veuve de Job Bennett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 25 221—Division D.—Attendu que Joseph Bennett présente une pétition à la Cour à ce effet de obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Burrage, veuve de Job Bennett, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déclarer dans les dits jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
E. A. LUMINAIS
21déc—21 26 30 Greffier

Succession de Mme E. P. Macias.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 1 759—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dits jours qu'ils ont en leur possession des raisons de non cause pour le compte final présenté par Mme Marie Louise Macias, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour
E. A. LUMINAIS Greffier
20déc—29 25 29

Succession de Mary Becker veuve décédée de H. Brumerling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 25 001—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dits jours qu'ils ont en leur possession des raisons de non cause pour le compte final présenté par Joseph Rieger, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
E. A. LUMINAIS
20déc—29 25 29 Greffier

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de la District pour la paroisse d'Orléans—John Bruns & Son vs Ed. Bruns—No 25 690—Ordre de Cour. Vu la requête des heres du défunt John Bruns & Son, John Bruns et John H. Bruns, en leur qualité et comme membres de la dite succession, est acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et l'inventaire et description de leurs créanciers soit commencé immédiatement Ferdinand Kirchner, notaire, le 11 janvier 1889, à 10 heures A. M., pour procéder au but de délibérer sur la demande de plusieurs pour obtenir un sursis de leurs dettes ou d'obtenir une remise partielle de leurs obligations ou d'entrer en conciliation par pétitionnaires ainsi disant, qu'ils ont les moyens et toute autre aide financière, et que les intervalles toutes les jours non compris, soient et les bureaux de la Cour soient suspendus et que W. H. Hunt soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 4 décembre 1888.
(Signé) THOS C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Deputé Greffier
6déc—3 an 9 jan.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

J. B. Camors & Cie., vs Gothlieb Konger.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. No 15 566—Division E. D'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Prescott, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je vendrai à la vente à l'encan devant la porte de l'entrepôt No 152 rue Lafayette, entre Carondelet et Camondelet le 11 janvier 1889, à 11 heures du midi, de la propriété saisie, décrite ci-après, savoir:

Un wagon à ressort un tonneau de bière, trois barils de farine, quelques bouteilles de vinaigre, une lampe.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
M. DAERNEITH,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
22déc—27—janv 2

Frank Cirosli contre M. et Mme Levi.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. No 11 717—Division E. D'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas. H. Lavillebleuve, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus nommée, je vendrai à l'encan devant la porte de mon entrepôt No 95 rue Royale, entre Conti et St Louis dans la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 29me jour de décembre 1888, à 11 heures a. m., la propriété décrite ci-après, savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
19déc—18 26 30

ATTRAIT SANS PRECEDENT

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

Nous déclarons, par les présentes, que nous précédons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Grand Tirage Mensuel,

— A —

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 15 JANVIER 1889.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
1 Lot de	25,000	25,000
2 Lots de	10,000	20,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	100	20,000
500 Lots de	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit	$50,000
100 Lots de $300	30,000
100 Lots de $200	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit	$99,900
999 Lots de $100	99,900
3,134 Lots se montant à	$1,034,800

NOTE.—Les billets gagnant de gros lots n'ont pas droit à d'autres lots et leurs deux derniers chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant le gros lot.

☞ Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser en sécurité. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On a seulement un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à
In New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

Rappelez-vous qu'un dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet offert en notre nom à un prix moindre est contrefait ou sans valeur. RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les dividendes, déclarés dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans quelconques.

L'ABEILLE

— DE LA —

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

— AVEC UNE —

EDITION HEBDOMADAIRE

— LA —

PARAISSANT

L.S.L.

SAMEDI MATIN

— ET —

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DU CHARTRES

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur,

BUREAUX ET ATELIERS

73.....C H A R T R E S.....73

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Isabelle M. McIntyre et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23,982—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 7 janvier 1889, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Sur les lieux No 139 rue Foydras—

Le contrat entre la Campbell Press and Manufacturing Co et le "Daily News Publishing Company" relatif à une presse à imprimer à double cylindres de Hoe, et tous les droits, titres et intérêts du Daily News Publishing Company en même, et aussi la liste d'abonnés, le bon vouloir, le droit de se servir du nom de leur et qui appartient d'après l'acte d'incorporation, Annexé partie du journal "Daily News".

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
7déc—27,31—janv 3,7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de comptes ouverts, billets, traites, etc.

G. Falk & Bro., vs the Patent Cigars and Union Protective Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 24,570—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 janvier 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de comptes ouverts, billets, traites, etc., d'après une liste déposée en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 nov—26—déc 3 10 17 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Metropolitan Bank vs John J. Haydel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 24,693—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 décembre 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains morceaux ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés en la Terre-Ferme de cette ville dénommés et connus sous le No 1 de l'ancien Nº 7, borné par les rues Broad, Washington, Lepage et Septième, sur un plan dressé par Alcide Aimé, géomètre, en date du premier septembre 1859, ainsi que le premier morceau ou portion No 2 par Henri Fabian, en date du 7 février 1860, ainsi que le second morceau ou portion de terre de 18 pieds de front et conformément aux dits deux portions ou morceaux de terre, savoir: 1er morceau ou portion numéroté de 1 à 4 inclusivement, mesurant chacun cent pieds de front sur la ligne du fond sur ce qui devrait être la rue Broad, quatre-vingt quinze pieds (95) dix pouces, les septièmes, 7, de largeur dans le fond par les profondeurs suivantes à savoir: la portion No un mesure deux cent seize pieds (216) sept pouces (7) et une ligne (1) de profondeur et de face à la rue Lepage, cent quatre vingt cinq pieds (185), six pouces (6) sur la ligne qui la divise de la portion No 2 et la portion No 2 mesure cent cinquante quatre pieds (154) quatre pouces (4), sur la ligne vers la rue Washington et cent quatre vingt cinq pieds (185) six pouces (6) sur la ligne de la portion No un. Les deux portions ou morceaux Girod sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN.
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
19déc—19 20—janv 2 9 16 19 jany

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ad. Schreiber & al. exécuteurs, versus C. E. Girardey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,352—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 décembre 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Delaire et Galvez. Faits et bornés ainsi qu'il figure autrement sur un plan déposé au bureau de K. O. Gottschalk, en notaire en cette ville comme situé dans le quatrième District, lot mesurant vingt six pieds (26) six pouces (6) et quatre lignes (4) de face à la rue dite Galvez, vingt (27) pieds et quatre lignes de large dans le fond, quatre vingt cinq pieds (85) et huit pouces (8) de profondeur sur la rue vers la rue de la Fayette, inégalité huit pieds (8) et sept pouces (7) sur une première ligne de profondeur sur le côté vers la rue Esplanade, vingt cinq pieds (25) et quatre lignes et six pouces (6) et puis une autre profondeur de vingt sept pieds (27) sur une ligne ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent sans exception et sans réserve.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN
Sherif Civil pour la paroisse d'Orléans.
27déc—2—4 11 18 24 29déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

James Goulding vs. M Aimée Vignié.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,689—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Rue Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 janvier 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Ces deux très indivis d'un lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île formé par les rues Royale Bourbon, Hospital et Quatrième mesurant trente pieds (30) de face à la rue Royale sur cent pieds (100) de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent et les droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans la paroisse de Orléans, et tel que le tout est figuré et décrit comme le quart nord-ouest de la section du No trente, au tableau restant à l'est de l'ex-compagnie du chemin de fer Kaskaskia, St-Louis & Chicago et maintenant propriété Illinois Central Rail, dans le comté de Sou South Range No huit Est, contenant plus ou moins deux cent vingt acres, étant la même propriété acquise par feu Henry M Hyams, d'après un mariage fait par les héritiers de feu Henry M. Hyams, d'après un acte passé pardevant John G. Kostis, notaire, date le 29 mai 1885, titre enregistré au bureau des aliénations dans le livre 121, folio 557.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11déc—11 18 26—2 9 12 janv

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une résidence de valeur dans le District de Carrollton.

Mutual Loan and Building Co. vs Eugene P. Bruger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,355—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 janvier 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le second district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 540, qui est borné par les rues Cambronne, Jena, David, St Louis et Toulouse, subdivisé en vingt lots de terre, étant la même propriété qui a été acquise par feu Jeffery M Hyams d'après un mariage fait par les héritiers de feu Henry M. Hyams, d'après un acte pardevant John G. Kostis, notaire, date le 29 mai 1885, titre enregistré au bureau des aliénations dans le livre 121, folio 557.

2° Un autre lot de terre situé dans le même district et se trouvant à côté de l'île dont ci-dessus, désigné comme lot No 554, qui est borné par les rues David, Scimon, St Louis et Toulouse, divisé aussi en vingt lots.

Etant cette même propriété qui a été acquise par feu Henry M. Hyams, par achat de Nelie A. Hyams, tutrice et als., d'après un acte de vente passé pardevant John G. Kostis, notaire, date le 7 septembre 1885; titre enregistré au bureau des aliénations dans le livre 123, folio 457.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11déc—11 18 26—2 9 12 janv

VENTE PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

Léon R. Levy vs J. K. Levy & Son et Léon R. Levy vs J. K. Levy & Son et als.—Nos 11,751 et 11,752.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS pour le District Est de la Louisiane—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés, dans l'affaire ci-dessus je vendrai au plus offrant et enchérisseur, le LUNDI, trente-unième jour de décembre 1888, à midi, à l'entrée principale du Tribunal des Etats-Unis, dans la ville de la Nouvelle Orléans, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses améliorations et dépendances qui y appartiennent situé dans le troisième district de cette ville et désigné par le No 18, de l'îlet No 8, borné par les rues Delaire, Claibourne, Kerlerec et Columbus, sur un plan de l'ouvier, en date du 5 juin 1847, déposé en l'étude de Joseph Curtilus notaire en cette ville, et mesurant au pied anglais 31 pieds 6 pouces et une demie ligne de face à la rue Delaire, sur une profondeur de 100 pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
BUREAU DU MARSHAL DES ETATS UNIS,
Nouvelle-Orléans, 30me jour de Novembre 1888.
GEO. MOORMAN,
Marshal des Etats-Unis pour le District de la Louisiane.
nov—30—3 10 17 2421 déc

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Je certifie par le présent que le 22me jour de novembre 1888, jugement a été rendu en cette Cour dans l'affaire ci-après dans les termes et chiffres suivants à savoir:

Mme Mary E. Hinton vs Waddy Thompson—No 25,107—Division D.

Sur motion de Joseph N. Wolfson, Esq., avocat pour la plaignante et présentant les preuves en règle de la demande de la plaignante la loi et les preuves étant en faveur de la plaignante.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut entré ici le 8 novembre 1888 soit maintenant confirmé et fait final et qu'il y ait conformément au jugement en faveur de la plaignante Mme Mary E. Hinton et contre le défendeur Waddy Thompson décrétant une séparation de propriété qui dissout la communauté d'acquêts et de biens et qu'elle soit déclarée la propriétaire de la propriété ci-après décrite ci-après, à savoir: Un morceau de terre ensemble avec les améliorations qu'y y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant situé dans la paroisse de Tangipahoa Comté, Etat ou près du 46 mille post du New Orleans, St Louis & Chicago ou Illinois Central Road et étant désigné ou décrit comme le South Half du South West quarter de la section No. 20 dans le township sept south range eight east, contenant quatre vingts acres, plus ou moins, d'après un acte passé pardevant Andrew Hero, notaire public, en date du 27 octobre 1885, étant la même terre acquise de Thomas M. Akers, de la paroisse de Tangipahoa. Aussi, tout et en partie un certain morceau, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies qui y appartiennent, situé dans la paroisse de Tangipahoa, Etat de la Louisiane, et désigné ou décrit comme le quart nord-ouest de la section du No trente, au tableau restant à l'est de l'ex-compagnie du chemin de fer Kaskaskia, St-Louis & Chicago et maintenant propriété Illinois Central Rail, dans le comté de Sou South Range No Huit Est, contenant plus ou moins deux cent vingt acres, étant la même propriété acquise par votre pétitionnaire de Julius Lange, agent et avocat de Henry Stone, comté Middlesex, Etat du Massachusetts, en vertu d'une procuration datée le 29 octobre 1885, passée pardevant Samuel Jemison, un commissaire de cet Etat à Boston, Massachusetts, d'après un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire public, le 27me jour de novembre 1885, et que la plaignante soit autorisée à reprendre l'administration et le contrôle de sa dite propriété paraphernale, et que la plaignante ait un jugement pour la somme totale de cinq mille piastres contre le défendeur avec cinq pour cent d'intérêt de la demande judiciaire et avec lien et reconnaissance de ses privilèges sur toute la propriété du défendeur et pour les frais.

Jugement rendu le 22 novembre 1888.

Jugement signé le 28 novembre 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

En foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 8ème jour de novembre en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-huit.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
7déc—4f on 30 j

INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres à venir visiter nos bains publics; ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix minimes.

P. GAUFF,
109.....Rue Canal.....109
Bains—Bas

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Aug. H. Wheeler et Ben A. Rose, receveurs, etc., vs The Daily News Publishing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,408—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 7 janvier 1889, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Sur les lieux No 139 rue Foydras—

Le contrat entre la Campbell Press and Manufacturing Co et le "Daily News Publishing Company" relatif à une presse à imprimer à double cylindres de Hoe, et tous les droits, titres et intérêts du Daily News Publishing Company en même, et aussi la liste d'abonnés, le bon vouloir, le droit de se servir du nom de leur et qui appartient d'après l'acte d'incorporation, Annexé partie du journal "Daily News".

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
7déc—27,31—janv 3,7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de comptes ouverts, billets, traites, etc.

G. Falk & Bro., vs the Patent Cigars and Union Protective Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 24,570—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 décembre, 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de comptes ouverts, billets, traites, etc., d'après une liste déposée en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
17déc—17 23 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Metropolitan Bank vs John J. Haydel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 24,693—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 décembre 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains morceaux ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés en la Terre-Ferme de cette ville dénommés et connus sous le No 1 de l'ancien Nº 7, borné par les rues Broad, Washington, Lepage et Septième, sur un plan dressé par Alcide Aimé, géomètre, en date du premier septembre 1859, ainsi que le premier morceau ou portion de terre mesure au pied américain 31 pieds 6 pouces et une demie ligne de face à la rue Delaire, le dit morceau de terre formant le coin des rues Gaiv et Delaire.

Les deux parties de la dite propriété sont désignées par les Nos 221 et 223 rue Gasquet, No 221 formant le coin Gasquet et Galvez.

Acquis par le défendeur de Julia R. Cambalik, par acte devant Jules V. Chaspentier, notaire, le 17 décembre 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
13déc—19,20—jan 2